

Un accompagnement personnalisé

L'Agriculture Biologique vous intéresse, la Chambre d'Agriculture du Gers met en oeuvre des moyens pour vous aider à mûrir votre pré-projet, votre projet d'installation, de conversion partielle ou totale de votre ferme.

- Accueil, échange, discussion, première visite, décryptage du pré-projet.
- Stage de conversion à l'agriculture biologique : durée 4,5 jours (voir encadré Formation) avec accompagnement individualisé du projet (diagnostic – plan prévisionnel économique – dossier DDT – visite de ferme).
- Conseil personnalisé avec diagnostic, prévisionnel économique, dossier administratif, visite de l'exploitation : le contenu est défini au départ et modulable selon les cas.
- Aide et conseil à l'élaboration des dossiers d'aides aux équipements (PVE et Conseil Régional).
- Accompagnement bio des jeunes agriculteurs dans le cadre du PIDIL.
- Accompagnement des éleveurs bio avec la Maison de l'Élevage.
- Audit de ferme bio en situation de réorientation, de réflexion, d'évaluation, de développement.
- Démonstrations techniques tout au long de l'année (voir encadré Journée Technique).